

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET ADMINISTRATION DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

2 semestres

Présentation

La licence professionnelle **Gestion et administration des associations sportives** forme, en deux semestres, à la gestion et au management d'une organisation sportive s'inscrivant dans le secteur public ou privé. Le projet tutoré, ainsi que le stage de 12 semaines, permettent une bonne intégration dans le monde professionnel.

Objectifs

La licence professionnelle forme des diplômés adaptés aux attentes des organisations sportives de la région Nord Pas de Calais, qu'elles soient liées au sport fédéral, à la production de divers services de loisirs sportifs ou d'insertion. Elle vise à rendre les diplômés capables de gérer une organisation associative ayant pour support d'activité socio-économique le sport sous toutes ses formes.

Pré-requis

L'étudiant doit être titulaire du DEUST "Encadrement et animation des activités physiques sportives et culturelles" ou d'un DEUST équivalent, des quatre premiers semestres de la Licence STAPS ou d'un DEUG STAPS antérieur à 2004, d'une autre formation de niveau BAC+2 (BTS, DUT) ou un diplôme d'état de niveau III, ou d'une validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Principales matières enseignées

L'année s'articule autour de 865h d'enseignement dont 12 semaines de mise en stage. Les 615h restantes sont consacrées à la maîtrise du secteur d'activité et son fonctionnement, des outils juridiques, méthodologiques et de management associés, ainsi que la connaissance des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) dans le contexte associatif.

Stage

Stage professionnel obligatoire d'une durée minimum de 390 heures, effectué sous convention. Ce stage se déroule en cours de deuxième semestre dans une structure en relation avec la mention de la licence professionnelle et après accord de l'enseignant responsable.

Contrôle des connaissances

La formation s'organise sur une année. La validation de l'année est prononcée lorsque l'étudiant a obtenu la moyenne générale à l'ensemble des unités d'enseignement et une note supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du mémoire de stage.

Compétences acquises

Les compétences acquises relèvent de la maîtrise des aspects administratifs, réglementaires et financiers, de la gestion des ressources humaines et du management (entrepreneurial ou public) associés au fonctionnement des organisations sportives.

Insertion professionnelle

Secteurs d'activité : Associations, collectivités publiques territoriales, clubs professionnels, prestataires d'événements, les entreprises de loisirs sportifs.

Métiers : Directeur de petite structure ou assistant du directeur, agent de développement, coordonnateur de projet, conseiller, gestionnaire, chargé de mission, chef de projet, assistant de direction, agent commercial...

Poursuite d'études

Exceptionnellement poursuite en Master après étude d'un dossier de candidature examiné par la Commission pédagogique et au vu des résultats obtenus à la licence professionnelle et de l'expérience professionnelle.

Conditions d'accès

L'admission en licence professionnelle est ouverte aux titulaires d'un Bac+2 : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (DEUG) ; Diplôme Universitaire de Technologie (DUT); Brevet de Technicien Supérieur (BTS).

Formalités d'inscription

Formation sélective : Un dossier est à retirer dès le mois de mars auprès de la **Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique**, 9 rue de l'Université, 59790 RONCHIN

Lieu de la formation

Faculté des Sciences du Sport et de l'Education Physique 9 rue de l'Université - RONCHIN tél : 03 20 88 73 50